Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Autre avis
Date de publication: SHAB 15.11.2021
Publications supplémentaires: KABGE 15.11.2021
Date d'échéance prévue: 15.11.2026
Numéro de publication: KK10-0000001381

Entité de publication
Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

FAILLITE F20211122 Vap Genève Sàrl - VENTE D'URGENCE DE GRE A GRE art. 243.2 et 256.3 LP - DENREES PERISSABLES

Vap Genève Sàrl
CHE-292.281.078
place de Saint-Gervais 3
1201 Genève

Les créanciers de la faillite sont rendus attentifs au fait que l'Office cantonal des faillites va procéder à une vente d'urgence pour le dossier F20211122 Vap Genève Sàrl d'un lot de matériel en papier et carton avec inscription "VAPIANO" et de denrées périssables selon détail à disposition des intéressés au bureau de l'office, pour un montant de CHF 5'491.79.-
Les biens sont vendus sans aucune garantie. Les tiers qui font valoir un droit de propriété sur les biens concernés doivent s'annoncer d'ici au 25 novembre 2021 par communication à l'adresse mail de la chargée de faillite comme suit: vanessa.falcone-braj@etat.ge.ch
A défaut, ils seront réalisés. Les créanciers et les tiers intéressés ont la possibilité de faire valoir une offre supérieure en communiquant à l'office cantonal des faillites le montant de l'offre supérieure, par courriel directement à la chargée de faillite comme sus-indiqué : vanessa.falcone-braj@etat.ge.ch d'ici au 25 novembre 2021, et en déposant à l'office cantonal des faillites dans le même délai le montant de l'offre supérieure sur le compte bancaire de l'office des faillites ouvert à la Banque cantonale de Genève, n° K 3253.85.43 (IBAN : CH1200788000K32538543 - Clearing 788- BIC/SWIFT : BCGECHGGXXX) en indiquant la référence F20211122 Vap Genève Sàrl.
A défaut de respecter les conditions précitées, la vente sera finalisée. En cas d'offre supérieure, l'administration de la faillite convoquera l'acquéreur et le (s) enchérisseur (s) à une vente aux enchères privées entre amateurs dans les locaux de l'office des faillites.
La décision de l'office de réaliser d'urgence ces actifs peut faire l'objet d'une plainte auprès de la Cour de justice civile, Chambre de surveillance, case postale 3108, 1211 Genève 3, dans les dix jours dès cette publication.
Pour tout renseignement : Groupe 5 +41 22 388 89 05 ou +41 22 388 89 37 - F20211122

Office cantonal des faillites
1208 Genève